ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

création

Question écrite n° 25365

Texte de la question

M. Kléber Mesquida attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la question des aides financières accordées aux créateurs d'entreprises en particulier sur celles qui concernent le dispositif EDEN (encouragement au développement d'entreprises nouvelles). Les créateurs d'entreprises de la 5e circonscription de l'Hérault rencontrent des difficultés de trésorerie faute du non-versement par l'État des primes accordées en commission du mois de mai. Les engagements pris auprès de ces entrepreneurs ne sont pas honorés et l'importance de la mise en place par M. le secrétaire d'État au PME du « train de la création d'entreprises » ne règle pas leur problème de trésorerie. La plupart, en effet, sont en activité et pour certains c'est jusqu'à 6 000 euros qui leur font défaut. En regard des efforts et des projets que le Gouvernement met en place pour inciter à la création d'entreprises, il lui semble essentiel de respecter les engagements pris auprès de ceux qui participent à l'économie de notre monde rural. Aussi il lui demande quelles mesures il compte prendre afin de respecter les engagements pris auprès de ces entrepreneurs et leur éviter une cessation d'activités.

Données clés

Auteur : M. Kléber Mesquida
Circonscription : Hérault (5e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 25365
Rubrique : Entreprises
Ministère interrogé : économie
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 septembre 2003, page 7386
Question retirée le : 6 octobre 2003 (Retrait pour cause de question identique)